Résolution adoptée
Séance plénière du 28 octobre 2026

XXe Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone

Déclaration du groupe CFE-CGC

À quelques semaines du Sommet de Phnom Penh, cette résolution rappelle que la Francophonie est également un espace de coopération, au sein duquel les Outre-mer apportent une valeur ajoutée que la France gagnerait à mieux reconnaître.

Plusieurs points font écho aux convictions de notre organisation.

Sur les compétences d'abord. Nous soutenons la Francophonie économique, notamment l'appui aux TPE-PME ultramarines, la formation professionnelle et la mobilité des jeunes, des apprentis et des entrepreneurs. Mais la compétitivité d'un territoire repose sur la qualification de ses salariés et de son encadrement. Ces mobilités doivent donc être réciproques, afin que les territoires ne soient pas privés de leurs talents. Par ailleurs, nous partageons aussi le constat que les appels à projets annuels épuisent les petites structures et que seuls des financements pluriannuels permettent de s'engager durablement.

Sur le travail décent ensuite. Nous approuvons l'appel à ratifier la convention n°190 de l'Organisation Internationale du Travail. Il n'y a pas de travail décent sans prévention des violences et du harcèlement, ni sans dialogue social. C'est pourquoi nous soutenons l'association systématique des organisations syndicales aux initiatives de Francophonie économique. La démocratie sociale est une condition indispensable de la stabilité et de la paix comme le rappelle l'objectif de développement durable (ODD) 16.

Sur les corps intermédiaires, la résolution invoque la Déclaration de Bamako pour garantir les libertés d'association, d'expression et de réunion. Cela nous semble indispensable d'y ajouter la liberté syndicale et la négociation collective.

Nous nous associons enfin au soutien que le CESE apporte aux conseils économiques et sociaux ultramarins. Confrontés de longue date aux effets du dérèglement climatique, comme la montée des eaux ou la gestion de l'eau, ils portent des enjeux territorialisés essentiels. Leur voix doit être relayée.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de cette résolution